Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 14 (1902)

Rubrik: Correspondance de France

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Correspondance de France.

La photographie est maintenant appelée à fournir des avis ou des explications sur des questions vraiment délicates qui relèvent de la théologie plus que de la chimie. Ces sortes d'expertises sont assez embarrassantes pour ceux qui en sont chargés parce qu'ils se croient tenus de concilier les miracles avec les possibilités matérielles.

En pareil cas, il semblerait qu'une première base devrait être considérée comme indispensable : celle de la croyance. En matière de croyance il n'est plus de discussion possible et la vérité résulte alors du seul fait de croire. *Je crois que cela est, donc c'est vrai.*

Si nous admettons que là est la vérité, l'accord sera toujours facile. Mais si l'on veut chercher plus loin et c'est ce qui se passe actuellement au sujet du Saint Suaire de Turin, nous tombons dans un ensemble de difficultés qu'il est impossible de vaincre.

Tout d'abord quelles preuves a-t-on de l'authenticité de cette pièce qui, dit-on, appartient à la maison de Savoie depuis le XVme siècle ? Il existe de par le monde plusieurs Saints Suaires tout aussi renommés et pourtant il ne peut y en avoir qu'un seul de vraiment authentique, mais où est-il ? Sait-on seulement s'il existe encore ?

Nous savons qu'on montrait dans plusieurs églises, celles entre autres de Cologne, de Besançon, de Turin, des Suaires qu'on disait avoir été apportés de la Terre Sainte

au temps des Croisades et dont chacun serait celui qui servit à l'ensevelissement du Christ.

Bergier explique ces traditions en disant que ces linceuls, conservés dans des églises, ne sont autres que des linges sur lesquels était empreinte la figure de Jésus-Christ et que l'on montrait au peuple dans les mystères que l'on jouait le jour de Pâques.

On sait que, selon la légende, une femme de Jérusalem essuya le front de Jésus quand, couvert de sueur et de sang, il montait au Calvaire, et que l'image du Sauveur resta imprimée sur le linge.

On garde dans l'église de St-Pierre à Rome une image de la figure de Jésus-Christ empreinte sur un linge et l'on dit que c'est celui qui servit à essuyer le front de Jésus dans le trajet du palais de Caïphe au Golgotha.

Quelques-uns croient que ce linge, qui servit à essuyer la face ensanglantée et couverte de sueur du Christ, est celui qu'on conserve à Rome; divers auteurs ecclésiastiques, s'appuyant sur un passage de saint Jean, croient que ce linge est le suaire qui servit à couvrir le cadavre du Christ dans le sépulcre.

Mais voilà beaucoup d'histoire sainte à propos de photographie. Elle est nécessaire si l'on veut se rendre compte de l'état actuel de la question du Saint Suaire.

Ce que l'on veut prouver c'est que l'empreinte portée par ce Suaire est attribuée justement au Christ et qu'elle résulte de taches laissées par sa sueur et son sang sur le linceul, ou d'émanations radio-actives ayant impressionné la matière organique dont a été pénétré le suaire.

Il s'agirait en ce cas d'une reproduction par projection à distance, et c'est pourquoi l'on a fait intervenir le concours de M. le commandant Colson, qui avait étudié les actions que les radiations et les vapeurs peuvent exercer à distance sur une surface sensible.

M. Colson a pris un relief en plâtre représentant une tête de Christ et y a déposé par frottement de la poudre de

Phot. Photographenschule Zürich.

zinc fraîchement préparée. Cette tête fut placée sur une couche photographique sensible dans une boîte hermétiquement close. Quelques heures après la plaque fut développée et donna un négatif sur lequel les parties en contact avec la plaque étaient représentées par des valeurs foncées

tandis que les autres l'étaient par des teintes d'autant plus faibles que la distance était plus grande.

Les vapeurs actives sont ici produites par la poudre de zinc et il se trouverait ainsi démontré que l'on peut produire des images modelées par une émission, à des distances diverses, de vapeurs provenant d'un objet en relief.

Nous répondrons à cela que c'est aller bien vite en besogne de conclure d'essais de cette sorte, si intéressants soient-ils, à l'action que peut avoir produite le corps humain dans des conditions absolument étérogènes et inconnues.

Il semble que s'imposait, avant tous autres essais, une question d'authenticité pure. Or nous venons, par un court résumé, de montrer qu'il y a divers Saints Suaires et qu'il semble absolument impossible de savoir actuellement s'il y en a un qui est le vrai et quel est celui qui mérite la préférence.

Ce qui est intéressant, dans tout cela, c'est que d'une façon ou d'autre, la photographie remonterait à l'époque de la vie du Christ, ainsi qu'en témoignent toutes les Véroniques portant l'empreinte de la tête du Christ.

Le miracle s'est réalisé et il semble que quand on a celui de la photographie il ne soit plus utile d'aller en chercher d'autres, plus mystérieux, mais d'une matérialité toujours discutable.

Bien que cette question soit, à notre avis, bien loin de l'importance que semblent y attacher certaines personnes, il est utile de l'élucider suffisamment pour couper, dès leur naissance, les ailes d'un nouveau canard de la famille de ceux dont le nombre n'est que trop grand déjà.

De divers côtés nous avons été interrogés au sujet de cette question du Saint Suaire de Turin et nous croyons qu'il convenait d'aller au devant d'autres demandes de renseignements analogues en mettant la chose suffisamment au point.

Mais, nous le répétons, en matière de foi religieuse il y a des vérités absolument indiscutables, *ce sont celles auxquelles on croit.*

En pareil cas toute intervention scientifique est inutile; mais si l'on cherche des preuves c'est qu'alors on veut causer et la discussion s'impose.

— Nous recueillons, afin d'en user utilement, les renseignements relatifs aux diverses fumisteries auxquelles a servi de base la question de la reproduction des couleurs par la photographie; nous serions reconnaissant à toute personne qui pourrait contribuer à grossir notre collection.

Les faits que nous aurons à citer sont une preuve à la fois de l'engouement du public pour cette application de la photographie et de sa crédulité naïve en l'existence de résultats fantômes.

LÉON VIDAL.

30 avril 1902.